

Football/A propos des réformes du National-Foot 1

Les présidents de clubs favorables, mais...

Peu avant son départ du gouvernement, Nicole Assélé avait décidé d'imposer aux clubs un nouveau cahier de charges (avoir un siège équipé et fonctionnel, un compte bancaire, une assurance couvrant les joueurs, encadrement techniques et administratifs, un stade de compétition et d'entraînement, les petites catégories et une équipe féminine) en vue de donner une envergure véritablement professionnelle au National-Foot 1. S'ils n'ont pas tous réagi, les présidents de clubs que nous avons rencontrés sont favorables au projet de l'ex-membre du gouvernement. Comme en témoignent ces quelques réactions.

Désiré Owono Ndong : " C'est indispensable que les clubs comptent d'abord sur leurs propres moyens "

Propos recueillis par J.F.M

Libreville/Gabon

« Il est indispensable que les clubs comptent d'abord sur leurs propres moyens. La bonne santé d'un club ne relève pas du hasard, il résulte tout simplement d'un travail soutenu depuis la base, en passant par le comité de supporters. Depuis la création du club en novembre 2014, le directoire d'Oyem AC travaille sur le rayonnement, en partant d'un travail en douceur, efficace. Ce qui fait que concernant les décisions du ministre des Sports, Oyem AC est prêt à relever le défi. Nous avons un siège, nous prenons part aux différents championnats organisés par la Ligue de football du Woleu-Ntem. Depuis la création de la section masculine, une équipe féminine existe et prend régulièrement part au championnat de la ligue provinciale du Sep-



Désiré Owono Ndong, président d'Oyem AC :
" nous pouvons résister "

tention. Sans oublier que tous les joueurs sont assurés et, surtout, qu'un compte bancaire, qui peut être vérifiable à tout instant, est disponible. Pour ce qui est de l'entraîneur, le nôtre est en poste depuis la création du club.

Ce que je ne comprends pas, c'est pourquoi quatre ans après la mise en place du championnat national professionnel, il y ait encore des clubs qui ne répondent pas aux exigences les plus élémentaires. Sur le plan purement financier, Oyem AC est capable de supporter sept journées de championnat sans l'aide de l'Etat. D'ailleurs, lors des six dernières journées de championnat écoulé, la Linafp n'a pas versé l'argent à tous les clubs. Mais cela n'a pas empêché le championnat d'aller à son terme. Notre club fonctionne avec le concours de ses partenaires, notamment la mairie d'Oyem et le Conseil départemental du Woleu, sans oublier les sponsors, pour la plupart, des fils de la contrée. Lesquels préfèrent travailler dans l'anonymat.»

Jean Boniface Assélé : " L'OM n'a pas besoin d'être repêché, il doit s'organiser "

Propos recueillis par J.F.M

Libreville/Gabon

« En posant sur la place publique la nécessité de voir les clubs remplir un certain nombre de critères, je pense que Mme Nicole Assélé ne s'est pas trompée. J'espère qu'elle n'a pas envisagé cette mesure dans le but de favoriser tel ou tel club, mais plutôt de restructurer le championnat d'élite. Je suis un passionné de football. Mais en trois phases finales de coupe d'Afrique des nations organisées

dans notre pays, je n'ai assisté à aucune rencontre. C'est valable pour les matches de notre championnat que je ne regarde plus, en raison du désordre ambiant qui règne dans le football gabonais que beaucoup de compatriotes ont embrigadé pour servir de tremplin à leurs causes personnelles. Lorsque j'étais ministre des Sports, j'avais déjà envisagé des réformes. Chaque équipe engagée au championnat d'élite devait avoir un stade d'entraînement, un stade de compétition homolo-



Le président-fondateur de l'OM, Jean Boniface Assélé.

gué par la Fifa, la Caf et la Fégafoot, une infirmerie, un entraîneur détenant le 3e degré, des équipes en minime, cadet, junior et une équipe féminine. Sans oublier que ces clubs de-

vaient avoir des statuts et un règlement intérieur. Je tiens à affirmer qu'au niveau de notre football, les textes existent. Ils ont été même renforcés. Le football féminin, par exemple

, est mort par manque de volonté des dirigeants fédéraux et du ministère. Le comble dans notre pays est que le Gabonais fait ce qu'il veut, parce qu'on ne punit pas. Si j'ouvrais la boîte de pandore, beaucoup seront en prison. Mais croyez-moi, ce n'est que partie remise. Plusieurs personnes méritent de passer leur temps entre les quatre murs. Car en tuant notre football, ils ont tué un des nos "ambassadeurs". L'OM n'a pas besoin d'être repêché. Il doit s'organiser afin d'être un vrai club d'élite,

comme par le passé. En conclusion, je dois simplement dire que dans notre pays, il est temps que l'on respecte les règles établies et appliquer les dispositions. Laissez l'OM tranquille, nous allons nous relever. Je viens d'envoyer en stage, à mes frais, un jeune gabonais, en la personne de Wenceslas Moussavou, voilà bientôt trois ans. Lequel vient d'obtenir un diplôme de moniteur de football. C'est plus qu'un entraîneur. Cela prouve que j'aime le football.»

Ghislain Oyouah : " Nguen-Asuku est prêt à relever le défi "

Propos recueillis par J.F.M

Libreville/Gabon

« Tout dernièrement, avec le ministère des Sports, nous avons eu à travailler. La réunion a consisté à évaluer le championnat. Dans l'ensemble, le point le plus débattu a été celui du respect du cahier de charges. Sur ce point qui fait couler beaucoup d'encre et de salive, il faut distinguer deux choses: le dossier administratif, qui exige en gros les

fiches d'engagements, les frais de licences, le siège social, l'attestation d'assurance, le comité directeur et le procès-verbal de l'assemblée générale de la saison écoulée. Concernant les points que je viens d'égrener, Nguen'Asuku n'y voit aucun inconvénient. Côté cahier de charges, cinq critères sont également exigés : avoir un stade d'entraînement, un stade de compétition, les catégories des jeunes et la section féminine. En plus d'un entraîneur principal détenant



Le président-fondateur de Nguen'Asuku, Ghislain Oyouah.

au moins la licence B. A Nguen-Asuku, le problème du technicien ne se pose pas et je crois que c'est la

même chose pour beaucoup de clubs. A ce jour, je peux me permettre de dire que 80% de clubs de D1 et

D2 professionnels possèdent de propriétés ou en copropriété des infrastructures. C'est ainsi que pour contourner cette difficulté, sachant que la Linafp ne pourrait plus prendre en charge les stades de compétitions, tous les clubs sont tenus de faire des démarches de location des stades issus de la Can ou les stades municipaux. A ce sujet, le ministère des Sports a promis de saisir l'ANGEISC (Agence nationale de gestion des événements internationaux,

sportifs et culturels, ndlr), pour des tarifs préférentiels. Concernant les compétitions des petites catégories et le football féminin, nous ne voyons pas d'inconvénients là non plus. Mais la difficulté pourrait survenir de la capacité des ligues provinciales à organiser ces compétitions dans sa globalité. Cependant, si cela est mis en place dans la ligue provinciale du Haut-Ogooué, Nguen'Asuku sera également prêt à répondre à cette exigence.»

Christian Bamba : "Le FC 105 est très avancé pour répondre aux exigences du cahier de charges"

J.F.M

Libreville/Gabon

« Le contexte économique actuel étant difficile pour toutes les entreprises, j'imagine qu'il en est de même au niveau de l'Etat. En ce qui nous concerne, le FC 105 seul, sans l'apport de l'Etat, ne peut rien.

Car, nos fonds propres ne proviennent que des recettes de notre école de football et des locations de nos stades. En clair, nous ne pouvons pas supporter la charge des déplacements de six ou sept journées de championnat. Toutefois, en ce qui concerne le cahier de charges, j'avoue que la volonté du ministère des Sports de donner une dynamique à



Christian Bamba, président actif du FC 105

notre football, qui semble avoir reçu du plomb dans l'aile, est salutaire. Laquelle consiste à faire respecter les règles et les procédures du cahier de charges est une très bonne chose, vu que nous sommes dans un pays de droit. Tous les points mentionnés, dans le cahier de charges sont importants à plus d'un titre. A ce sujet, le FC 105 est comme

tous les clubs. Nous partageons cette préoccupation de l'Etat. Nous allons nous préparer pour prendre des dispositions nécessaires afin de remplir les exigences du cahier de charges. Le FC 105 est très avancé pour répondre aux exigences du cahier de charges.» Ndlr. Absent de Libreville, cet entretien a été réalisé au téléphone.